



Sommaire

Page 2 : *Les représentant.e.s UNSA au CSE*

Page 3 : *Les représentant.e.s de proximité UNSA*

Page 3 : *Calendrier des prochaines négociations*

Page 4 : *Intéressement : Résultat 2020 (hélas) prévisible*

Au sommaire du prochain n°

*Arpège, le réseau commercial, la liquidation en Retraite
Complémentaire : Des secteurs en grande souffrance (*)*

() ce sujet a été de nouveau reporté car nous devons actualiser notre article avec des informations plus récentes. Et une grande partie de l'équipe de rédaction d'UNSA MAG a pris des vacances bien méritées après les élections.*

Déclaration de revenus 2020

Savez-vous qu'une cotisation syndicale est déductible à 66% de vos impôts ?

Une incitation de plus à rejoindre notre jeune et dynamique section syndicale pour être un acteur du dialogue social pour les 4 années à venir. Pensez-y !

U nis et N ovateurs
dans
la S olidarité et l' A ction

Elections 2021 : Objectif atteint pour l'UNSA

Avec 11,52% des voix au 1^{er} tour de l'élection des membres titulaires au CSE, nous avons atteint notre objectif de dépasser les 10% des voix. Pour une section syndicale en profonde reconstruction, c'est une belle réussite. Merci à celles et ceux qui nous ont fait confiance pour continuer à développer une vision pragmatique et progressiste du dialogue social au sein de l'UES AG2R.

Grâce à ces votes, nous avons obtenu 4 sièges de titulaires et 5 sièges de suppléants au CSE, ainsi que 23 sièges de représentants de proximité sur 8 régions, dont celles des régions Centre et Paris IDF – Brune où nous n'étions pas présents. Vous trouverez en pages 2 et 3 le détail des noms des élu.e.s UNSA qui auront la difficile mission de vous représenter au sein des différentes instances où ils.elles siègeront.

Avoir dépassé les 10% des votes nous permet aussi d'être conviés aux négociations importantes qui vont débiter à partir du mois de mai. Nous porterons fidèlement lors de celles-ci les revendications que nous vous avons présentées lors de nos assemblées générales et que vous pouvez consulter dans le n°3 d'UNSA MAG (cliquez sur le lien pour le consulter). Vous trouverez en page 3 de ce numéro, le calendrier social détaillé des différentes séances de négociations prévues jusqu'au début du mois de juillet.

Seul bémol à cette euphorie !!! Le faible taux de participation à ces élections (environ 60%) qui sont pourtant essentielles au dialogue social et pour la gestion des œuvres sociales. Nous en prenons acte, et nous ferons le maximum pour que chacun d'entre vous s'intéresse davantage à ces sujets qui ont des impacts importants sur notre vie quotidienne au travail.

Mais regardons devant et pas derrière. A très court terme, pour l'ensemble des salarié.e.s, c'est l'ouverture des prestations du CSE. Si ce n'est déjà fait, pensez à actualiser la rubrique concernant vos revenus sur le site du CSE.

Bonne lecture,

Les représentants UNSA au CSE

Voici l'ensemble des représentants UNSA, élu.e.s ou désigné.e.s. Pour la plupart, il s'agit d'un nouveau mandat.

Ont été élu.es comme membres du CSE:

- Titulaires sur le collège « Employés » (158 votes, 13,03% des voix)
 - Laurent RUIZ (Paris Paradis, IRC AG2R), Christelle DANSARD (Lyon, IRC AG2R)
- Suppléant.e.s sur le collège « Employés » (158 votes, 13,87% des voix)
 - Xavier BENARD (Bordeaux, IRC AG2R), Christelle MISAT (Paris Paradis, IRC AG2R)
- Titulaire sur le collège « Agents de maîtrise » (153 votes, 11,32% des voix)
 - Sylvie RENAUD-PINTO (Paradis, IRC AG2R)
- Suppléant.e.s sur le collège « Agents de maîtrise » (156 votes, 12,04% des voix)
 - Nadine LOUIS (Metz, GIE AG2R), Claude BASQUIN (Levallois, GIE AG2R)
- Titulaire sur le collège « Cadres » (88 votes, 9,79% des voix)
 - Patrick MAHON (Strasbourg, IRC AG2R),
- Suppléant sur le collège « Cadres » (80 votes, 9,10% des voix)
 - Rémy IBACH (Chartres, GIE AG2R)

Ont été désignés comme représentants syndicaux au CSE :

- Jean-Paul MASSIOT (Esvres, GIE AG2R), Slim KADDOUR (Levallois, GIE AG2R), Stéphane MICHELOT (Paradis, IRC AG2R).

Ont été désignés comme membres du bureau du CSE :

- Laurent RUIZ (Paris Paradis, IRC AG2R), Jean-Paul Massiot (Esvres, GIE AG2R)

Ont été désigné.e.s comme membres des commissions du CSE :

- Commission Santé, Sécurité, Conditions de travail
 - Rémy IBACH, Patrick MAHON, Slim KADDOUR
- Commission Economique et Financière
 - Laurent RUIZ, Xavier BENARD, Jean-Paul MASSIOT
- Commission Politique Sociale
 - Laurent RUIZ, Claude BASQUIN, Slim KADDOUR
- Commission d'information et d'aide au logement
 - Christelle MISAT, Patrick MAHON, Stéphane MICHELOT
- Commission Métiers
 - Christelle MISAT, Christelle DANSARD, Stéphane MICHELOT
- Commission Informatique et Digital
 - Rémy IBACH, Laurent RUIZ, Jean-Paul MASSIOT
- Commission Budget
 - Sylvie RENAUD-PINTO, Xavier BENARD, Slim KADDOUR
- Commission Activités sociales et culturelles
 - Christelle MISAT, Claude BASQUIN, Sylvie RENAUD-PINTO, Stéphane MICHELOT
- Commission d'entraide individuelle
 - Laurent RUIZ, Nadine LOUIS

Le comité social et économique (CSE) se réunit une fois par mois, excepté le mois d'Août. Chaque réunion plénière est précédée d'une réunion préparatoire. Voici les dates des prochains CSE jusqu'au mois de juillet :

- 3 mai : CSE exceptionnel pour le vote des budgets « Activités sociales et culturelles » et « Fonctionnement ».
- 19 mai (Préparatoire), 20 mai (Plénière)
- 28 juin (Préparatoire), 29 juin (Plénière)
- 19 juillet (Préparatoire), 20 juillet (Plénière)

Les représentants UNSA sont à votre écoute, notamment pour tout sujet que vous aimeriez voir abordé en CSE, nous serons votre porte-voix auprès de la Direction.

Nous diffuserons via notre newsletter, l'ordre du jour de chaque réunion plénière du CSE (inscription à celle-ci sur le site <https://ag2r-reunica.unsa.org/>)

Les représentants de proximité UNSA

L'UNSA a obtenu **23 postes de représentant.e.s de proximité**. Ils.Elles ont été désigné.e.s par les membres du CSE sur la base du résultat des consultations par zone de proximité. Voici leur nom :

- **Atlantique** : Xavier BENARD (Bordeaux, IRC AG2R), Florence PREMON (Angoulême, IRC AG2R), Dominique CLENET (Angoulême, IRC AG2R), Géraldine HUPEL (Angoulême, IRC AG2R), Jean-Hervé HERRISSON (Bordeaux, GIE AG2R), Sabine ABRIOUX (Angoulême, IRC AG2R).
- **Centre** : Christophe PINCHON (Chartres, GIE AG2R)
- **Haut Rhin** : Fanny HELLIO (Mulhouse, IRC AG2R)
- **IDF Paris Brune** : Denis ROBIN (Brune, GIE AG2R)
- **IDF Vallois** : Estelle FLORIO (Vallois, GIE AG2R), Claude BASQUIN (Vallois, GIE AG2R), Jérémy JATHIERE (Vallois, GIE AG2R), Slim KADDOUR (Vallois, GIE AG2R).
- **IDF Paris Paradis** : Stéphane MICHELOT (Paradis, IRC AG2R), Christelle MISAT (Paradis, IRC AG2R), Sylvie RENAUD-PINTO (Paradis, IRC AG2R), Anne-Marie LAINE (Paradis, IRC AG2R).
- **Rhône** : Bérangère d'Ammassa (Lyon, IRC AG2R), Christelle DANSARD (Lyon, IRC AG2R), Isabelle ZITO (Lyon, IRC AG2R).
- **Val de Loire** : Emilie DEL ROSSO (Esvres, GIE AG2R), Jean-Paul MASSIOT (Esvres, GIE AG2R), Anne MABIT (GIE AG2R).

Les représentant.e.s de proximité se réunissent au moins une fois par trimestre, plus si l'actualité de la zone de proximité le nécessite. C'est « au bon vouloir » du responsable de la zone de proximité et éventuellement des représentants de proximité.

Les représentants de proximité UNSA sont vos interlocuteurs pour toute question relative à la vie des sites et sur les conditions d'exercice de votre activité, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, de harcèlement, ...

Même si parfois il s'agit des mêmes personnes, il ne faut pas les confondre avec les délégués syndicaux locaux, qui sont eux davantage à solliciter pour tout ce qui concerne le respect de vos droits et pour toute question relative au statut des salarié.e.s. La désignation des 19 délégués syndicaux locaux UNSA est en cours, nous vous les nommerons dans le prochain numéro.

Calendrier des négociations

Un programme dense attend nos négociateurs, car 3 négociations sont au programme d'ici le mois d'Août. Par contre, il n'y aura pas de négociation de l'accord sur le dispositif de fin de carrière, car l'accord actuel dont la validité prenait fin au 30 juin sera prorogé de quelques mois.

Chaque délégation est composée au maximum de 4 négociateurs.trices dont au moins un.e délégué.e syndical.e central.e.

- **Négociation annuelle obligatoire (NAO) sur les salaires et le temps de travail** :
 - Lundi 3 mai, Lundi 17 mai, Mardi 26 mai
 - Négociateurs UNSA : Laurent Ruiz (chef de file), Claude Basquin, Xavier Bénard, Sylvie Renaud-Pinto, Christelle Misat.
- **Intéressement 2021-2023** :
 - Vendredi 21 mai, Lundi 31 mai, Lundi 14 juin
 - Négociateurs UNSA : Jean-Paul Massiot (chef de file), Laurent Ruiz, Nadine Louis, Sylvie Renaud-Pinto, Xavier Bénard.
- **Télétravail** :
 - Vendredi 2 juillet (pas d'autres dates pour l'instant proposées par la Direction)
 - Négociateurs UNSA : A désigner

Rappel : Consultez l'intégralité de nos revendications dans le **n°3 d'UNSA MAG**.

Pour toute question contactez-nous par courriel à l'adresse unsa@ag2rlamondiale.fr

Et si vous souhaitez être informé de l'actualité sociale de l'UES AG2R au fil de l'eau, inscrivez-vous à notre newsletter sur le site <https://ag2r-reunica.unsa.org/>

Intéressement 2020 : Un résultat (hélas) sans surprise

Le 7 avril dernier s'est tenue la commission de suivi de l'accord d'intéressement dont l'ordre du jour était la présentation détaillée des résultats pour l'exercice 2020.

Le ratio de solvabilité de la SGAM étant à 180% (12,8 Mds d'euros de fonds propres avec un exigence de 7,1 Mds d'euros), **un intéressement est distribué**. Le tableau ci-dessous vous indique le résultat détaillé critère par critère.

Socle commun UES AG2R - La Mondiale (maxi 1% de la MS) Libellé du critère	Poids du critère dans le socle Groupe	Seuil minimal (1)	Seuil maximal (2)	Résultat 2020 & (% de l'enveloppe distribuée)	Montant distribué (Masse salariale égale à 240,9 M€)	Moyenne indicative par salarié (3)
Croissance des fonds propres de la SGAM	25%	840	1040	1045 (100%)	602 187 €	120 €
Qualité en retraite complémentaire	15%	70%	95%	100% (100%)	361 312 €	72 €
Satisfaction client en santé	15%	83%	95%	82,5% (10% bonus)	36 131 €	7 €
Délai de traitement d'une prestation invalidité	7,50%	33	18	18,45 (97,65%)	176 411 €	35 €
Délai de traitement d'une prestation IJ	7,50%	16	8	6,62 (100%)	180 656 €	36 €
Qualité en gestion individualisée (La Mondiale)	15%	70%	85%	69,5% (10% bonus)	36 135 €	7 €
Progression du nombre d'espace membres	15%	490 186	984 186	720 229 (59,93%)	216 519 €	43 €
	100%				1 609 351 €	322 €
					soit 67% de l'enveloppe	
Socle spécifique UES AG2R (maxi 3,85% de la MS) Libellé du critère	Poids du critère dans le socle Groupe	Seuil minimal (1)	Seuil maximal (2)	Résultat 2020 & (% de l'enveloppe distribuée)	Montant distribué (Masse salariale égale à 240,9 M€)	Moyenne indicative par salarié (3)
Réduction des frais en retraite complémentaire	20%	40	57,1	95 (100%)	1 854 737 €	371 €
Note satisfaction client en retraite complémentaire	15%	6	7,85	8,13 (100%)	1 391 053 €	278 €
Résultat Assuranciel	20%	4%	8%	-0,7% (0%)	0 €	0 €
Réduction des frais en assuranciel	25%	1,50%	2,50%	-0,4% (0%)	0 €	0 €
Ratio combiné en Santé/Prévoyance	20%	104%	100%	108,20%	0 €	0 €
	100%				3 245 790 €	649 €
					soit 42% de l'enveloppe	
(1) pour un déclenchement à 25% de l'enveloppe						
(2) pour un déclenchement à 100% de l'enveloppe						
(3) Calcul approximatif UNSA. Bases : 5000 ETP Salaires moyen annuel pour un temps plein à 50 000€						

4,85 M€ seront distribués, ce qui représente **2,01%** de la masse salariale, soit **moins de la moitié de l'enveloppe maximale !!** Si l'on peut se féliciter d'avoir une prime d'intéressement, on constate néanmoins que le montant distribué reste faible, notamment pour un groupe d'envergure nationale comme le nôtre. **Et surtout, le montant distribué est en baisse constante depuis l'exercice 2017, dernier exercice de l'accord précédent.**

Pour l'UNSA, il s'agit hélas, d'un résultat « sans surprise », illustrant parfaitement les limites de l'accord que nous avons dénoncées justifiant notre absence de signature : Poids injustifié des résultats financiers en assuranciel (65% des critères de l'UES AG2R) amplifié par des seuils quasi inatteignables (**La preuve : 0 euros distribué au titre de l'exercice 2020**), poids qui n'est pas contrebalancé par des indicateurs mesurant la qualité de la production alors que celle-ci n'a jamais été aussi bonne !!!!

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons ajouter 2 nouveaux indicateurs dans le prochain accord en leur donnant à minima un poids de 15% chacun dans le socle spécifique de l'UES AG2R, divisant par presque 2 le poids des indicateurs financiers :

- La note moyenne obtenue aux enquêtes de satisfaction du périmètre Santé-Prévoyance à l'identique de ce qui existe pour le périmètre Retraite-Complémentaire
- Le taux global moyen de conformité des contrôles des actes de gestion réalisés sur le périmètre santé-prévoyance sur les activités suivantes : Adhésion, Affiliation, Tenue de compte, paiement des prestations.

Ainsi, on pourrait supposer un prochain accord avec des résultats plus équilibrés entre nos 2 grands métiers, **situation d'autant plus nécessaire depuis la séparation des salariés entre les 2 employeurs distincts de l'UES AG2R.** Pour l'UNSA, il serait regrettable qu'une partie d'entre eux pensent qu'un accord sur leur seul périmètre employeur leur aurait été plus favorable. **Ce serait contraire à l'esprit de l'UES que nous avons défendu !!!**